



# Ecol'info



Journal d'information de l'École Publique Angélique Mounier de Limerzel

N° 345 - 4 septembre 2017



## Spécial note de rentrée !



Bienvenue à l'école publique Angélique Mounier de Limerzel !  
Bonne année scolaire à tous !

### Equipe éducative

L'équipe éducative a subi un seul changement cette année.

#### TPS- PS-MS-GS

**Stéphanie BOUGEARD** est, cette année à nouveau, en charge de la classe des TPS-PS-MS-GS, accompagnée de **Solange JEGO** (toute la journée).

#### GS-CP-CE1

**Julie BEVAN** est l'enseignante des GS-CP-CE1 et elle est toujours en charge de la direction de l'école. Elle sera déchargée par **Alexia Donval** (en photo) (le lundi et un mercredi sur quatre) et sera accompagnée de **Françoise GUILLAS** (uniquement le matin).

#### CE2-CM1

**Ivanne LE PIRONNEC** sera cette année l'enseignante des CE2-CM1. Elle reprend à plein temps.

#### CCM2

Et **Stéphanie MORICE** sera en charge des plus grands cette année : les CM2. Stéphanie étant à temps partiel, elle sera remplacée par **Alexia Donval** (en photo) le mardi.



### Restaurant scolaire

L'inscription se fait **uniquement** à la mairie.

En cas de **présence ou d'absence exceptionnelle**, nous vous demandons de compléter le **coupon** que vous avez reçu par la mairie et de nous le transmettre au plus tard le vendredi pour la semaine suivante.

En l'absence de ce coupon, nous ne pourrions pas respecter votre souhait de présence ou d'absence à la cantine.



### Garderie—Temps d'accueil périscolaire (TAP)

La municipalité assurera une garderie, le matin à partir de 7h15 ainsi qu'après la classe ou les TAP jusqu'à 19h00 (les lundi, mardi, jeudi et vendredi). Nous vous rappelons qu'au-delà de ces horaires, vos enfants ne sont plus sous sa responsabilité.

Comme pour le fonctionnement de la cantine, vous devez vous inscrire auprès de la mairie.

Un car prendra les enfants à la garderie le matin pour les déposer à l'école. Les enfants doivent arriver au plus tard à 8h30 à la garderie. Le soir, le car prendra les élèves sur le site périscolaire après le temps TAP.

Nous vous rappelons qu'il est important **d'inscrire votre enfant à la cantine, à la garderie et aux TAP en début d'année** auprès de la mairie. En effet, si dans l'année vous avez un contretemps qui vous empêche de récupérer vos enfants, ces derniers ne pourront pas être accueillis dans les locaux du restaurant scolaire et de la garderie pour des raisons de sécurité s'ils ne sont pas inscrits auprès de la mairie.

Si votre enfant participe aux TAP, il sera à récupérer sur son lieu d'activité (les mardi et vendredi) ou à l'école (les lundi et jeudi) à 16h30. Si votre enfant ne participe pas aux TAP, il sera à récupérer à l'école à la fin de la classe.



### Horaires de l'école

Les horaires de l'école sont les suivants :

**Lundi et jeudi : 8h50—11h50 / 13h30—16h**

**Mercredi : 8h50—11h50**

**Mardi et vendredi : 8h50—11h50 / 13h30—15h30.**



Le matin, l'accueil a lieu dans la cour de **8h40 à 8h50** (sauf pour les élèves de TPS, PS et MS) et l'après-midi sur la cour de **13h20 à 13h30** pour tous. Cette année, les GS seront accueilli dans la cour le matin. Pour des raisons de sécurité, merci de respecter ces horaires. **Le portail sera fermé à 8h50 (pour les enfants de TPS, PS et MS pensez impérativement à arriver à 8h40 pour pouvoir quitter l'école pour 8h50).**

## Sortie des élèves



Les parents veilleront à respecter les heures d'entrée et de sortie, de manière à ce que leur(s) enfant(s) **arrive(nt) et repart(ent) à l'heure**. L'école étant fermée à clé et la garderie n'étant pas sur place, il est d'autant plus important **de respecter les horaires** pour permettre le bon fonctionnement de l'école. En cas de retard exceptionnel, prévenir l'école rapidement pour que l'équipe puisse prendre les dispositions nécessaires. Les enfants de maternelle (TPS/PS/MS/GS) doivent être repris à la porte de la classe par un parent ou par une personne mentionnée par écrit (dans le cahier de liaison) exceptés les élèves de GS de Julie et Alexia qui seront repris au portail. Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 peuvent légalement sortir de l'établissement seuls, cependant, compte tenu du jeune âge de ces élèves, il est conseillé qu'ils soient accompagnés.

## Absences



Les parents sont priés de prévenir le jour même le maître ou la maîtresse de toute absence de leur enfant (par mail ou par téléphone).

## Sécurité

Comme l'année passée, l'école sera fermée à clé en dehors des heures d'entrée et de sortie. Un interphone (ou une sonnette) est installé à l'entrée pour permettre aux personnes extérieures de se manifester.



## Fiches de renseignements



Les fiches d'urgence, d'autorisation d'utilisation de l'image, de renseignements et la charte informatique sont à retourner à l'école pour le **lundi 11 septembre**.

La plupart des fiches de renseignements sont pré-remplies, vérifiez que les informations y figurant sont correctes et le cas échéant, **veuillez corriger en rouge**. N'oubliez pas de renseigner **les éléments manquants et de la signer** (cantine, garderie, mail, téléphone, ...).

## Calendrier scolaire 2017-2018

### Vacances de la Toussaint

Du vendredi 20 octobre 2017 (15h30) au lundi 6 novembre 2017 (8h50)

### Vacances de Noël

Du vendredi 22 décembre 2017 (15h30) au lundi 8 janvier 2018 (8h50)

### Vacances d'hiver

Du vendredi 23 février 2018 (15h30) au lundi 12 mars 2018 (8h50)

### Vacances de printemps

Du vendredi 20 avril 2018 (15h30) au lundi 7 mai 2018 (8h50)

### Vacances d'été

Vendredi 6 juillet 2018 (15h30)

**Il n'y a pas de pont officiel de l'Ascension en 2018.**

Pour rappel, l'académie de Rennes est passée en zone B.

## Assurances



Les enfants doivent être assurés pour toutes les activités n'entrant pas dans le cadre scolaire strict (sortie, piscine, ...). Les parents doivent vérifier que leur assurance personnelle garantit ces risques (**responsabilité civile et individuelle accident**) et que l'enfant soit bien garanti par rapport aux autres enfants et à lui-même.

**Une attestation d'assurance sera remise à l'enseignante de votre enfant dans les meilleurs délais.** Sinon, les parents peuvent également souscrire une assurance individuelle scolaire type MAE.

## Relation parents/enseignants

Une **réunion de rentrée** aura lieu le **jeudi 14 septembre à partir de 18h30**. **Merci d'être présents, de nombreux points essentiels à la scolarité de vos enfants seront abordés !**

Chaque enseignante organisera une **réunion de classe** à la suite de la réunion de rentrée à partir de 19h.

Pour les parents qui ont des enfants dans plusieurs classes, un compte-rendu sera distribué. Ils peuvent également participer à une partie de chaque réunion.



L'Ecol'Info est le lien entre les parents et l'école. Il paraîtra le lundi et sera collé dans le cahier de liaison le mardi. **Sa lecture attentive chaque semaine est indispensable.** Il véhicule des informations concernant les classes de vos enfants et la vie de l'école. Nous vous demandons de **le signer à chaque fois**.

Toutefois, nous conservons l'usage du cahier de liaison pour les papiers à remplir ou toute correspondance. Vous pouvez également nous joindre par mail ([ec.0560396b@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560396b@ac-rennes.fr)) ou par téléphone au **02 97 66 26 65**).

## Activités pédagogiques complémentaires (APC)



A partir de la semaine du 18 septembre, les séances de soutien reprennent de 16h00 à 16h30 les lundis et jeudis. Plus de renseignements dans les jours à venir.

## Répartition des élèves de GS

Comme énoncé dans le dernier conseil d'école, nous avons réparti les élèves de GS selon un tirage au sort (en séparant les filles et les garçons). Les GS de la classe des GS-CP-CE1 rejoindront leurs camarades de l'autre classe chaque début d'après-midi pour travailler avec Stéphanie Bougeard.

Signature :